



CHENOVE TRIATHLON CLUB Licences saison 2023

Contact : Jonathan LLACER
30 rue d'Estienne d'Orves
21240 TALANT

Tél : 06 31 79 94 33
llacerjonathan@gmail.com

Pour les renouvellements : Se connecter au site de la FFTRI, espace tri 2.0, et une fois sur son espace personnel, commencer la procédure « **Renouveler ma licence** »

Pour les nouvelles adhésions : Vous devez d'abord créer un compte. Rendez-vous sur le site de la FFTRI, espace tri 2.0 (<https://espacetri.fftri.com/>). Il y a plusieurs écrans à remplir et le site vous signale tout oubli, donc c'est relativement simple. Laissez-vous guider et si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à me contacter.

Attention : Cette année, nouvelle procédure pour le règlement de la cotisation. La licence sera réglée uniquement par **le biais de la procédure en carte bancaire !!**

Les avantages de cette nouvelle procédure :

- Pour le club, moins de dossiers papiers à recevoir, et gestion plus simple
- Pour les licenciés, plus de dossiers papiers à faire parvenir au club et mise à disposition immédiate de la licence !!!

Procédure :

- 1- Saisir sa demande de licence en ligne et téléverser les éléments de son dossier sur espace tri 2.0 (certificat médical si demandé par le site, autorisation parentale pour les mineurs, photo...).
- 2- Après la page « **choix de la licence** », vous devrez cocher **OUI** pour le choix du paiement par carte bancaire de la licence (part FFTRI, ligue et club). Si vous cochez **NON** la demande de licence sera refusée. Vous devrez alors recommencer la procédure.
- 3- Une fois votre demande terminée, je vérifierai votre dossier. Je pré-validerai la licence si tout est ok et je noterai le coût total de votre l'inscription (dépendra du type de licence prise, des remises, bénévoles etc...cf tableau des tarifs)
- 4- Vous recevez alors un mail contenant un lien sur lequel vous devrez cliquer pour voir le prix final de votre cotisation 2023 et ainsi pouvoir payer votre licence par CB.
- 5- **Il est bien évidemment possible pour ceux qui le souhaitent, de continuer à régler leur cotisation par chèque ou autres moyens (coupons sports, pass sport...)**. Me faire dans ce cas-là parvenir par courrier votre règlement à mon adresse postale et bien penser à **me transférer par mail le lien** permettant de régler par carte bancaire. C'est le club qui paiera avec la carte bancaire du club.
- 6- Une fois que la licence aura été réglée, vous pourrez disposer immédiatement de celle-ci. Elle sera valable du jour de la saisie jusqu'au 31 décembre 2023

Tarifs licences :

Licence compétition : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, uniquement paiement du coût de l'inscription.

Licence loisir : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, paiement d'un PASS compétition pour les épreuves FFTRI et fourniture d'un certificat médical en plus du coût de l'inscription.

Renouvellement Adhésion 2023	Tarif	
Adulte Compétition	195	-20 euros de remise pour chaque « bénévolat » effectué. (ACDC 2021 et/ou B&R 2022)
Adulte Loisir	140	
Jeune* Loisir / Compétition	120	

Offre Nouvelle Adhésion 2023	Tarif
Adulte Compétition	155
Adulte Loisir	100
Jeune* Loisir / Compétition	120

*1/2 tarif pour les jeunes si :

- si plusieurs frères et sœurs sont licenciés en catégorie jeunes, sans limite de nombre (peu importe le club)
- Si les 2 parents sont également licenciés (peu importe le club)

« Conditions d'adhésion »

Merci de bien lire les conditions suivantes :

En prenant une adhésion au CTC, chaque adhérent déclare avoir pris connaissance des « conditions d'adhésion » listées ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.

- Régler sa cotisation annuelle
- Porter les couleurs du club lors des compétitions sans quoi il ne pourra ni être classé au challenge du club, ni prétendre aux remboursements de frais de courses mis en place par le club.
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau
- Porter le casque lors des entraînements vélo
- Participer à l'organisation des compétitions du club en tant que « bénévole » (ACDC 2022 et/ou B&R 2023). Une remise de 20 euros pour chaque participation sera appliquée sur le tarif de la licence N+1.
- Participer à l'AG du club. Les remboursements de courses et les récompenses au challenge club ne seront remis qu'aux adhérents présents à l'AG

L'adhérent déclare également avoir pris connaissance des « conditions d'utilisation » du centre nautique ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.



SECURITE au CENTRE NAUTIQUE de CHENOVE

Conditions d'utilisation

- Prendre connaissance du règlement intérieur du centre nautique et le respecter,
- Prendre connaissance du plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS),
- Respecter la règle d'obligation d'une présence de 3 nageurs minimum pour être autorisé à nager et utiliser une ligne d'eau (aux heures réservées au CTC),
- Signaler ma présence auprès des MNS (principalement en arrivant le matin)
- Allumer et éteindre les lumières depuis le local des femmes de service,
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau
- Se déchausser dans la zone prévue à cet effet
- Prendre une douche avant l'accès au bassin

De plus, en cas d'utilisation des créneaux d'entraînement non surveillés et/ou non encadrés, je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité du Président de l'Association Chenôve Triathlon Club et de la Direction du Centre Nautique en cas d'accident dont je pourrais être victime pendant l'entraînement.